



Contrat de Conciergerie

Entre :

M. XX, demeurant

.....,

Téléphone : Courriel :

Et

Factotum Services, 2207, route de Nyon, 58130 VAUX D'AMOGNES, Siret 4527655500043, titulaire d'un contrat d'assurance multirisque professionnelle n° 7425439 B souscrit auprès de MAIF Assurances, représentée par Eric RAVOT, dûment habilité à la fin des présentes.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

M. XX, confie à **Factotum Services**, l'entretien des espaces verts de sa propriété sise :

.....

Article 2

Factotum Services s'engage à réaliser les travaux d'entretien des espaces verts tels que définis ci-dessous :

.....

.....

.....

Les déchets verts seront laissés sur place : OUI - NON *

*(Rayer la mention inutile)

Article 3

Factotum Services - 2207, route de Nyon, 58130 VAUX D'AMOGNES - 06 80 42 21 33
Siret 452 765 555 000 43

Factotum Services s'engage à réaliser les travaux complémentaires tels que définis ci-dessous :

.....
.....
.....

Article 4

M. XX s'engage à prévenir **Factotum Services**, par courriel, **dix jours** avant son arrivée, afin que **Factotum Services** puisse réaliser tout ou partie des travaux prévus aux articles 2 et 3.

En cas de travaux multiples, les travaux devant être impérativement réalisés à la date du séjour seront précisés dans le courriel.

Dans le cas de plusieurs séjours dans l'année, M. XX devra prévenir **Factotum Services** par courriel, dix jours avant **chaque** séjour.

Article 5

M. XX confie les clefs de sa propriété à **Factotum Services** qui les accepte.

Le jeu de clefs est composé de la façon suivante :

.....

Les clefs sont sous l'entière responsabilité de **Factotum Services** qui s'engage à ne les confier à personne d'autre.

Article 6

M. XX met à disposition de **Factotum Services** l'outillage nécessaire à la bonne réalisation des travaux confiés. OUI - NON *

*(Rayer la mention inutile)

Article 7

En contrepartie de ses services, **Factotum Services** recevra une rémunération de :

.....
.....

Cette rémunération est établie à la date de signature des présentes. Elle est révisable annuellement.

M. XX s'engage à régler **Factotum Services** par chèque ou virement bancaire, à réception de facture. Dans un souci de préservation de l'environnement, les factures seront adressées par courriel.

Article 8

Le présent contrat est établi pour une durée d'un an. Il est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le présent contrat pourra être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties, par lettre simple ou par courriel en respectant un préavis de deux mois.

Article 9

Ce contrat étant basé sur une relation de confiance réciproque entre M. XX et **Factotum Services**, il ne pourra en aucun cas être cédé à un autre prestataire.

Fait à, en deux exemplaires, le

M. XX *

Factotum Services *

*Parapher chaque page. - Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »